

## ÉDITORIAL juillet 1997

En ce mois de juin, plusieurs évènements ont marqué la vie de la Commune.

UN ORAGE LE 1<sup>er</sup> JUIN d'une ampleur exceptionnelle s'est abattu sur la région et plus particulièrement sur le Centre Bourg occasionnant de lourdes dégradations à certaines parties de la voie publique et à des maisons d'habitation nécessitant 21 interventions des sapeurs-pompiers. Une fois de plus, ceux-ci ont démontré leur dévouement vis-à-vis de la population et leur compétence dans l'exercice de leur mission.

Certes la télévision dans les jours suivants nous présentait des images catastrophiques de la région de Rouen. L'ampleur des dégâts n'avait rien à voir avec ceux constatés à CHAMPTOCEAUX. Cependant la Mairie prenait immédiatement des dispositions auprès des services de l'État en demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la Commune. Ceci permettrait d'obtenir une indemnisation sur les travaux à entreprendre.

En tout état de cause, après les dégâts causés par les conditions météorologiques du début de l'année, c'est une somme de l'ordre de 160.000 F qu'il faut dégager du budget communal 1997 pour faire face à cette situation, obligeant à des reports d'investissements décidés par le Conseil Municipal.

D'AUTRES ÉVÈNEMENTS heureusement se sont présentés. Ainsi le 14 juin dernier, les visiteurs de la Citadelle pouvaient admirer la réhabilitation complète du puits seigneurial. Le travail réalisé par une entreprise spécialisée est remarquable, c'est à l'initiative et sous le contrôle de l'Association « Les Amis du Vieux Châteauceaux » que l'opération put se réaliser. Les moyens financiers importants ayant été apportés par la Fondation Nationale du Crédit Agricole.

Mais chacun des premiers visiteurs peut constater que l'entourage du puits réalisé en pierres de tuffeau avait été détérioré en profondeur par de stupides graffitis. Inutile de dire le découragement de tous ceux et de toutes celles qui ont participé à cette réhabilitation de l'ouvrage, car les dégâts sont irréparables, si ce n'est que de recommencer le travail effectué.

Souvent aussi les responsables élus et bénévoles sont découragés des actions entreprises. Aussi avec la structure intercommunale, nous avons réalisé un service d'enlèvement des ordures ménagères et un service de tri sélectif que beaucoup d'autres collectivités nous envient. Et pourtant chaque semaine nous avons des difficultés avec les entreprises chargées de rendre les services. Des déchets de jardin sont mélangés aux ordures ménagères, des déchets ménagers sont déposés n'importe comment. Les nombreux articles parus à ce sujet ne paraissent donner aucun résultat. Et pourtant à chaque fois la facture augmente pour les contribuables. Faut-il en arriver à un système de contraventions ?

AUTRE RÉALISATION COMMUNALE sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale, la Maison de Retraite Saint-Louis a vu mettre à disposition de ses pensionnaires la 4<sup>ème</sup> tranche de modernisation de ses locaux.

Dix nouvelles chambres (7 au premier étage et 3 au rez-de-chaussée) ont été ouvertes le 19 juin dernier, outre une chambre funéraire, pour 1 million 100.000 francs environ. Desservies par de vastes couloirs, ces chambres permettront à des pensionnaires de vivre dans de meilleures conditions une retraite paisible. La dernière tranche commencera au 3<sup>ème</sup> trimestre et consistera en la réhabilitation du corps central. L'achèvement de l'ensemble des travaux est prévu pour le mois de juin 1988 [faute de frappe? plutôt 1998].

Les membres de la commission des travaux délégués par le CCAS auront accompli un travail remarquable et patient puisque chaque semaine ils doivent se retrouver avec l'architecte et les représentants des entreprises pour vérifier, conseiller et décider de l'avancement des ouvrages ;

DERNIER ÉVÈNEMENT du mois qui montre le dynamisme de la Commune, le 28 juin a été inaugurée La Coulée de la Luce qui a déjà fait l'objet d'une présentation dans le bulletin du mois de mai, mais à propos de ce nouvel élément d'attrait de la Commune, on peut un instant en évoquer la légende. Aussi « *plongeons-nous un instant dans le passé* » qui, comme l'a dit La Varende, « *n'est qu'un sommeil et que nous esprits attentifs et sensibles peuvent ranimer* ».

Le regretté Dr Giffard ne rappelait-il pas dans son passionnant récit d'histoire locale qu'un historien géographe grec du début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère racontait qu'à l'estuaire de la Loire existait un temple de Brachus [Bacchus ?] dont les prêtresses remontaient plusieurs fois par an, le fleuve en bateau pour retrouver leurs hommes dans une forêt en aval d'Ancenis.

Si la légende se mêle à ce lieu à l'histoire, on est certain comme le soulignent les recherches effectuées par François DENIS, malheureusement disparu il y a deux mois, dans un ouvrage édité il y a un an, que la coulée de la Luce, sur le versant est du Champalud, était un lieu de rendez-vous pour l'accomplissement des rites religieux de nos ancêtres les Gaulois.

LUKE en grec signifie l'aube naissante. En latin LUX-LUCIS veut dire aussi pointe du jour. Enfin, LUG, dieu Gaulois, personnifiait le feu et la lumière ; il était honoré sur les hauteurs. Il est donc plausible qu'au temps de la Gaule indépendante, les hauts de la Luce, versant oriental du Champalud, étaient un bois sacré avec sa fontaine dont les eaux descendaient jusqu'à la Loire.

À son sommet, en effet, la Coulée de la Luce est orientée exactement vers le point de l'horizon où se lève le soleil au solstice d'été. Or le culte du soleil se retrouve à l'origine de toutes les religions anciennes : et la grande fête solaire, la fête de la lumière, avait lieu au solstice d'été, date à laquelle nous sommes encore tout proche.

On sait que les gaulois ne bâtissaient pas d'édifices religieux parce qu'ils croyaient qu'enfermer les dieux dans une enceinte de murailles était une offense à la divinité. On peut

se poser la question après avoir troublé le calme du site : n'est-ce pas une punition des dieux que d'avoir vu un torrent d'eau le 11 juin dernier ; quelques jours après la réception définitive des travaux emporter une partie des aménagements avec une force dont on ne se souvenait pas depuis des temps immémoriaux.

Mais tout est remis en ordre.

Et que l'été permette à de nombreux visiteurs de profiter de ces lieux !

Alain LEVOYER – Maire de CHAMPTOCEAUX